

Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 101 titulaires – 42 suppléants	Conseillers en fonction : 101 titulaires – 42 suppléants	Conseillers présents : 56 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 29 Absent(s) excusé(s) : 39 Absent(s) : 6
---	---	--

Date de convocation : 10 décembre 2024

Vote(s) pour : 85
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 16 décembre 2024,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n° 2024-12-16-CM-35.5 :

Examen du rapport annuel des représentants de l'Eurométropole de Metz au sein du Conseil d'Administration de Société Anonyme d'Economie Mixte Locale (SAEML) Moselle TV Exercice 2023.

Rapporteur : Monsieur Pierre MUEL

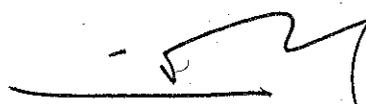
Le Conseil,
Les Commissions entendues,

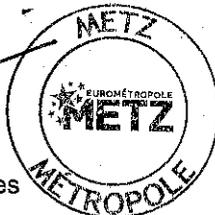
VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1524-5 alinéa 14,
VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 7 septembre 2020 désignant les représentants de Metz Métropole au Conseil d'Administration de la SAEML Moselle TV,
VU le rapport annuel écrit des représentants de Metz Métropole au Conseil d'Administration de la SAEML Moselle TV pour l'exercice 2023 joint en annexe,

APPROUVE le rapport présenté.

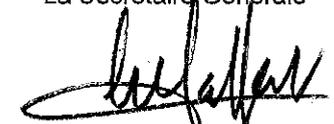
Metz, le 17 décembre 2024

Le Secrétaire de séance


Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Marjorie MAFFERT-PELLAT



Rapport annuel des représentants de la Ville de Metz au sein
de la Société Anonyme d'Économique Mixte
Moselle TV,
en application de l'article L.1524-5 du Code Général des
Collectivités Territoriales

Exercice 2023

SOMMAIRE

Fiche signalétique de la SEM	page 3
Synthèse des comptes annuels au 31/12/2023.....	page 4
Faits majeurs de l'exercice liés à l'activité.....	page 6
Faits majeurs de l'exercice liés au bilan financier.....	page 6
Perspectives 2024.....	page 9

"Toutes les informations fournies dans le présent rapport, formalisé par le service Contrôle de Gestion externe, sont issues des diverses documentations mises à disposition par la société (notamment rapport annuel d'activité, rapport de gestion, comptes annuels certifiés)".

FICHE SIGNALÉTIQUE

ÉTAT CIVIL

SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE MOSELLE TV

Siège social :	8 rue du stade 57 050 Longeville-Lès-Metz
N°RCS :	Metz 521 117 812
Date de création :	06-mars-10
Objet social :	- L'exploitation d'un service de télévision, au sens de la loi n°86-1067 du 30/09/1986 relative à la liberté de communication, destiné aux informations sur la vie locale, dans le cadre des fréquences hertziennes numériques assignées par le Conseil Supérieur de l'Audiodivisuel. - D'une manière générale toutes opérations, commerciales, industrielles, financières, civiles, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à cet objet ou de nature à favoriser le développement de la société.
Forme juridique :	Société Anonyme d'Economie Mixte Locale
Président :	Patrick WEITEN
Directeur Générale :	Jérôme BERGEROT
Commissaire aux Comptes :	DL Audit
Nombre de salariés fin 2023 :	23

ACTIONNARIAT

Capital social de 1 050 000€

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	%
Syndicat mixte numérique pour la communication audiovisuel	5 050	505 000 €	48,10%
Ville de Metz	1 500	150 000 €	14,29%
Eurométropole de Metz	1 500	150 000 €	14,29%
Banque Fédérale du Crédit Mutuel	800	80 000 €	7,62%
CIC Est	500	50 000 €	4,76%
Open de Moselle	500	50 000 €	4,76%
Le Républicain Lorrain	200	20 000 €	1,90%
Chambre métiers de Moselle	100	10 000 €	0,95%
ADF	100	10 000 €	0,95%
Algave	100	10 000 €	0,95%
GL Events	50	5 000 €	0,48%
Rohr	50	5 000 €	0,48%
FC Metz	50	5 000 €	0,48%
	10 500	1 050 000 €	100%

Nombre total d'administrateurs :	10
*Dont représentants de la VDM :	1 (François GROSSIDIER),
*Dont représentants de MM :	1 (Cédric GOUTH)

JURIDIQUE

Conventions conclues avec l'EuroMétropole :	Aucune
---	--------

FINANCIER

Dernier résultat net comptable connu :	-150 308 €
Garantie d'emprunts :	
*EuroMétropole de Metz	Aucune
Financement annuel apporté :	
*EuroMétropole de Metz	50 000 € - Contrat d'objectifs et de moyens dans le cadre des missions de services publics et d'intérêt général confié par la Métropole à la SAEM (Bureau du 20/03/2023)

Synthèse des comptes annuels au 31/12/2023 (en €) :

MIRABELLE TV - Comptes annuels au 31/12/2023 en €

Compte de résultat : MIRABELLE TV									
CHARGES	2023	2022	2021	PRODUITS	2023	2022	2021		
	60 - Achats	0 €	0 €		0 €	70 - Chiffre d'affaires	949 874 €	940 897 €	801 104 €
61 - Services extérieurs	0 €	0 €	0 €	71 - Production stockée	0 €	0 €	0 €		
62 - Personnel extérieur	0 €	0 €	0 €	72 - Production immobilisée	0 €	0 €	0 €		
62 - Autres services extérieurs	1 061 900 €	1 031 701 €	933 476 €	74 - Subventions d'exploitation	1 397 581 €	1 514 091 €	1 481 818 €		
63 - Impôts et taxes	27 859 €	20 883 €	22 068 €	75 - Autres produits	2 528 €	894 €	3 000 €		
64 - Personnel	1 341 108 €	1 355 514 €	1 249 005 €	76 - Produits financiers	596 €	746 €	193 €		
64 - Autres comptes	0 €	0 €	0 €	77 - Produits exceptionnels	17 437 €	176 270 €	35 000 €		
65 - Autres charges courantes	16 769 €	69 775 €	28 837 €	78 - Reprise amortissements & provisions	35 574 €	61 170 €	31 629 €		
66 - Charges financières	6 097 €	970 €	13 €	79 - Transferts de charges	0 €	0 €	0 €		
67 - Charges exceptionnelles	14 654 €	115 835 €	341 €						
68 - Dotations amortissements & provisions	94 314 €	43 546 €	29 194 €						
Participation des salariés	0 €	0 €	0 €						
Impôts sur les bénéfices	-8 802 €	0 €	-8 520 €						
Total charges	2 553 899 €	2 638 224 €	2 254 414 €	Total produits	2 403 590 €	2 694 068 €	2 352 744 €		
Résultat net de l'exercice	-150 308 €	55 843 €	98 330 €						

Bilan : MIRABELLE TV

ACTIF	2023	2022	2021	PASSIF	2023	2022	2021
Immo incorporelles (20)	0 €	0 €	0 €	Capital	1 050 000 €	1 050 000 €	1 050 000 €
Terrain, Construction & Instal techniques (21)	333 349 €	355 632 €	35 906 €	Réserves	50 000 €	50 000 €	50 000 €
Autres immo. Corporelles (23)	241 797 €	144 138 €	31 961 €	Report à nouveau	-287 576 €	-343 419 €	-441 750 €
Immo. Corporelles en cours	0 €	23 218 €	83 107 €				
Immo. Financières (27)	2 282 €	13 782 €	13 000 €	Résultat net de l'exercice	-150 308 €	55 843 €	98 330 €
Avances et acomptes	0 €	0 €	0 €	Subv. d'investissement	0 €	0 €	0 €
TOTAL IMMOBILISATIONS	577 428 €	536 770 €	163 974 €	Provisions risques & charges	0 €	0 €	0 €
Comptes liaison Actif	0 €	0 €	0 €	Provisions réglementées	0 €	0 €	0 €
Capital souscrit non appelé	0 €	0 €	0 €	Recettes à classer ou régulariser	0 €	0 €	0 €
				Comptes liaison Passif	0 €	0 €	0 €
				TOTAL FONDS PROPRES	662 116 €	812 424 €	756 580 €
Avances versées	5 571 €	16 007 €	3 483 €	Dettes financières à plus d'un an	208 248 €	208 249 €	0 €
Stocks et encours (37)	0 €	0 €	0 €	TOTAL CAPITAUX PERMANENTS	870 364 €	1 020 673 €	756 580 €
Créances d'exploitation (410,411)	182 180 €	127 102 €	281 840 €	Avances reçues	0 €	0 €	1 000 €
Autres créances	63 381 €	259 217 €	43 642 €	Dettes fournisseurs	113 378 €	295 891 €	201 607 €
Mandants				Dettes fiscales et sociales	171 173 €	215 891 €	265 982 €
Charg. const. Avance (486)	21 568 €	23 778 €	21 418 €	Dettes financières à moins d'un an	0 €	35 870 €	0 €
Charges à répartir (481)	0 €	0 €	0 €	Produits constatés d'avance	0 €	0 €	0 €
Avances reçues				Dettes sur Immos et Autres dettes	326 €	221 579 €	192 546 €
TOTAL ACTIF CIRCULANT	272 699 €	426 104 €	350 383 €	TOTAL DETTES A COURT TERME	284 876 €	769 231 €	661 135 €
Placements, SICAV (50)	0 €	0 €	0 €	Crédits trésorerie			
Dispo. caisse, banque (51,53)	305 113 €	827 030 €	903 358 €				
TOTAL TRESORERIE	305 113 €	827 030 €	903 358 €	TOTAL DECOUVERT			
TOTAL GENERAL ACTIF	1 155 241 €	1 789 904 €	1 417 715 €	TOTAL GENERAL PASSIF	1 155 241 €	1 789 904 €	1 417 715 €

Source : Comptes annuels 2023

Données financières synthétiques comparatives :

	2023	2022	2021
Chiffre d'affaires	949 874 €	940 897 €	801 104 €
Résultat net de l'exercice	-150 308 €	55 843 €	98 330 €
Total du bilan	1 155 241 €	1 789 904 €	1 417 715 €
Actif immobilisé	577 428 €	536 770 €	163 974 €
Capitaux propres	662 116 €	812 424 €	756 581 €
Dettes à plus d'un an	208 248 €	208 249 €	0 €
Dettes à moins d'un an	284 876 €	769 232 €	661 134 €

Source : Comptes annuels 2023

I – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE LIES A L'ACTIVITE

L'année 2023 marque les douze ans de la chaîne.

Le déménagement du siège de la SEM au Stade Saint-Symphorien à Longeville-Lès-Metz s'est achevé, notamment par la finalisation des travaux d'installation (studios, matériel, etc...). Le nouvel emplacement donne une meilleure visibilité à la chaîne, qui se manifeste notamment par une hausse des recettes publicitaire.

II – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE LIES AU BILAN FINANCIER

A) Les principaux chiffres clés du bilan et du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

➤ Compte de résultats

• **Produits :**

Le chiffres d'affaires est en légère hausse sur l'exercice, notamment grâce à une hausse des recettes publicitaires.

Cependant, le total des produits d'exploitation est en recul par rapport à 2022 en raison essentiellement de la baisse des subventions perçues. Le niveau des subventions de l'exercice 2023 a été le plus bas de celui constaté par la chaîne au cours des 5 dernières années.

Les autres produits d'exploitation sont également en recul par rapport à l'exercice précédent, lequel avait été marqué par une importante reprise de provision (dans le cadre du litige Sacem).

• **Charges :**

Quelques charges sont en hausse notamment en raison du déménagement en 2022, de nombreux aménagements ont dû être finalisés sur cet exercice 2023. De manière générale, l'occupation des nouveaux locaux représente, tout compris (loyer, charges, consommation

et chauffage mais également entretien), des dépenses supplémentaires, hors investissements, d'environ 30 K€ par rapport à 2022.

Hausse également au niveau des impôts et taxes, en raison de la Contribution à la Formation Professionnelle. Ainsi qu'au niveau des dotations aux amortissements, liées aux aménagements et investissements réalisés en 2022 et 2023 dans le cadre du déménagement, générant un niveau d'amortissement annuel beaucoup plus conséquent.

Les autres charges sont en recul, notamment la masse salariale. Bien que les rémunérations du personnel soient en hausse de 3 %, la masse salariale est en baisse cet exercice. En 2022 figurait un poste conséquent d'indemnités de départ qui ne pèse que très peu sur l'exercice 2023.

Il en résulte qu'au global, les charges d'exploitation sont en légère baisse.

- **Résultat :**

Malgré les efforts réalisés sur les dépenses, compte-tenu du recul des subventions perçues, le résultat d'exploitation présente un solde déficitaire de 150 K€, alors qu'il était excédentaire sur les exercices précédents.

Cette somme sera imputée au compte « report à nouveau » en l'absence de réserves sur lesquelles imputer cette perte.

- **Compte de bilan**

- **Actif :**

L'actif immobilisé présente un solde net de 577.428 €.

Comme indiqué précédemment, à la suite du déménagement l'exercice a été l'occasion de finaliser les investissements nécessaires à l'installation du studio et de la régie. Moselle TV a également procédé à l'acquisition d'un car régie.

L'actif circulant est en recul, notamment en raison d'une baisse de la trésorerie (827 K€ au 31/12/2022, contre 305 K€ au 31/12/2023).

Il faut y voir la conséquence de l'autofinancement d'un certain nombre de travaux (pour 130 K€ hors taxes), et le recul des subventions impactant la trésorerie, ainsi que le règlement du solde du litige Sacem.

- **Passif :**

Les capitaux propres présentent un solde positif après prise en compte du résultat de l'exercice.

Les dettes à la date de clôture sont en net recul par rapport à N-1. Ce différentiel provient essentiellement de la comptabilisation au 31/12/2022 du dossier de la Sacem (il figurait dans les autres dettes pour 212 K€).

Les emprunts bancaires ont continué à être remboursés pour présenter un solde de 208.248 € à la clôture.

Les dettes fiscales et sociales sont de 171 K€, dont l'essentiel au titre des provisions sur congés payés et charges y afférentes, outre les cotisations sociales non encore échues à cette date, et la TVA collectée.

B) Informations financières complémentaires diverses

– Effectifs

Au 31/12/2023, l'effectif de la société était de 35 salariés. Cependant, l'effectif moyen sur l'exercice était de 25 salariés.

– Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 *quater* et 223 *quinquies* du CGI, les dépenses et charges non déductibles des bénéficiaires assujettis à l'impôt sur les sociétés visées à l'article 39-4 dudit code, lesquelles s'élèvent à 7.406 € en 2023 et donnent lieu le cas échéant à une imposition au taux de l'impôt sur les sociétés en vigueur.

– Délais de paiement

En application de l'article L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, au 31 décembre 2022, le montant des dettes fournisseurs s'élève à 113 378 € avec un délai de paiement moyen de 37,84 jours. Pour ce qui concerne les créances, elles s'élevaient à 245 561€ avec un délai moyen de paiement de 37,66 jours.

– Autre

Concernant l'actionnariat salarié (article L.225-184 du Code de commerce)

Le personnel salarié de la société ne détient aucune participation dans le capital de la société et aucune option de souscription ou d'achat d'action n'a été consentie au personnel salarié de la société ou à ses mandataires sociaux.

Concernant les délégations dans le domaine des augmentations de capital (article L.225-100 al.7 du Code de commerce)

Le Conseil d'administration ne dispose d'aucune délégation qui lui aurait été accordée par l'Assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce.

Concernant le mandat des administrateurs et les mandats de commissaires aux comptes :

En 2021 le cabinet DL Audit a été renouvelé en qualité de commissaire aux comptes titulaire unique pour six exercices. Il a poursuivi sa mission cette année.

Concernant les attributions d'actions gratuites (article L.225-197-4 du Code de commerce)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et des exercices antérieurs, la société n'a consenti aucune opération d'attribution d'actions gratuites au profit de ses salariés, de ses mandataires ou des salariés des sociétés du groupe

Concernant les filiales et participation :

Moselle TV détient 10% de la société TELEVISION LOCALES ASSOCIEES, actuellement toujours en liquidation judiciaire. Une provision pour dépréciation reste comptabilisée sur l'intégralité du coût d'acquisition des titres, à savoir 2 700€. Ce Sujet n'a pas été soldé sur l'exercice.

Concernant les conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale (article L.225-38 du Code de Commerce) :

- Contrat d'Objectifs et de Moyens avec le Syndicat Mixte Numérique pour la Communication Audiovisuelle a été renouvelé en 2022 pour une durée de 3 ans d'un montant annuel de 1,3 M€ TTC. Les fonds ont bien été versés en 2023.

- Contrat d'Objectifs et de Moyens passé avec la Région Grand Est dans le cadre du Réseau des Télévisions du Grand Est (Alsace 20, Canal 32, viaVoges et viaMirabelle) pour un montant annuel de 180 000€ TTC est arrivé à échéance. Il a été renouvelé pour 3 ans en 2023.
- La Ville de Metz et l'Eurométropole de Metz ont versé 50K€ chacune.
- La ville de Thionville et la CC Porte de France ont versé 30 000€.

III – Perspectives 2024

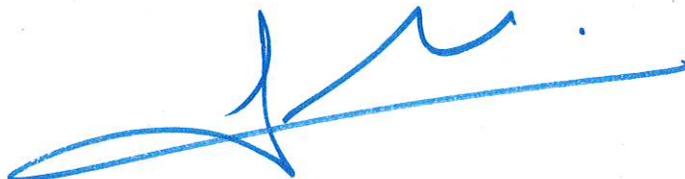
Le budget 2024 anticipe une perte du même niveau qu'en 2023, dans la mesure où, même si le niveau des recettes directes est en augmentation, une hausse globale de toutes les charges est constatée.

Cédric GOUTH
Mandataire Eurométropole de Metz

- Contrat d'Objectifs et de Moyens passé avec la Région Grand Est dans le cadre du Réseau des Télévisions du Grand Est (Alsace 20, Canal 32, viaVoges et viaMirabelle) pour un montant annuel de 180 000€ TTC est arrivé à échéance. Il a été renouvelé pour 3 ans en 2023.
- La Ville de Metz et l'Eurométropole de Metz ont versé 50K€ chacune.
- La ville de Thionville et la CC Porte de France ont versé 30 000€.

III – Perspectives 2024

Le budget 2024 anticipe une perte du même niveau qu'en 2023, dans la mesure où, même si le niveau des recettes directes est en augmentation, une hausse globale de toutes les charges est constatée.



Cédric GOUTH
Mandataire Eurométropole de Metz

Résumé de l'acte

057-200039865-20241216-2024-12-DC35-5-DE

Numéro de l'acte : 2024-12-DC35-5
Date de décision : lundi 16 décembre 2024
Nature de l'acte : DE
Objet : Examen du rapport annuel des représentants de l'Eurométropole de Metz au sein du Conseil d'Administration de Société Anonyme d'Economie Mixte Locale (SAEML) Moselle TV Exercice 2023
Classification : 5.6 - Exercice des mandats locaux
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 18/12/2024
Numéro AR : 057-200039865-20241216-2024-12-DC35-5-DE
Document principal : 99_DE-35-5.pdf

Historique :

18/12/24 09:16	En cours de création	
18/12/24 09:17	En préparation	Catherine DELLES
18/12/24 11:45	Reçu	Catherine DELLES
18/12/24 11:46	En cours de transmission	
18/12/24 11:50	Transmis en Préfecture	
18/12/24 12:01	Accusé de réception reçu	